

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 27 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire.

**MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :**

Jérôme MOROGE, Maryse MICHAUD, Wilfrid COUPE, Nora BELATTAR, Patrice LANGIN, Sandrine COMTE, Roger MAJDALANI, Marguerite LENOBLE, Jocelyne CLAUZIER, Marcel GOLBERY, Anne DEMOND, Yann BIDON, Marjorie CHAIZE, Mostefa BENAOUA, Nicolas MURE-RAVAUD\*, Marie-Noëlle DUFOUR, Max SEBASTIEN, Gino ROMANO, Dominique LARGE, Lionel RUFIN, Eliane CHAPON, Yann-Yves DU REPAIRE, Marysa DOMINGUEZ\*\*, Daniel DELEAZ, Adel BOUSSETTA, David CHIZAT, Frédéric MOSER, Jean-Claude DUFOUR, Bernard GRANDJEAN, Bernard JAVAZZO

**ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Jorge VELOSO MACHADO a donné pouvoir à Maryse Michaud  
Jacques ROS a donné pouvoir à Wilfrid COUPE  
Myriam SIMON a donné pouvoir à Marguerite LENOBLE

*\*départ à 19 h 45 a donné pouvoir à Marie Noëlle DUFOUR*

*\*\*Arrivée à 18 h 50 a donné pouvoir à Nora BELATTAR*

\*\*\*\*\*

**1) APPEL NOMINAL**

**2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Déleaz est désigné secrétaire de séance.

**3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 février 2018**

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 février 2018.

Le Conseil Municipal à l'**unanimité** approuve le procès-verbal de la séance du 6 février 2018.

**COMPTE RENDU AFFICHE DU 3 AVRIL 2018 AU 3 MAI 2018**

## ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

### ACTES DE GESTION

#### Compte-rendu au Conseil Municipal des Actes de gestion

##### Rapporteur : M. MOROGE

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

### DIRECTION GENERALE DES SERVICES

#### 1- Vote du compte de gestion

##### Rapporteur : Jérôme MOROGE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**DECLARE** que le Compte de Gestion –exercice 2017, visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle pas d'observation de sa part.

#### 2- Vote du compte administratif 2017

##### Rapporteur : Jérôme MOROGE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**CONSTATE** les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report des dépenses et recettes de l'exercice précédent, aux opérations de dépenses et de recettes de l'exercice concerné, et aux résultats qui s'en dégagent.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser

**ARRETE** les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

#### 3- Affectation du résultat 2017

##### Rapporteur : Jérôme MOROGE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 7 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**D'AFFECTER** une partie du résultat de la section de fonctionnement-exercice 2017, à la section d'investissement 2018, soit 1 200 000.00 €

**D'AFFECTER** l'autre partie du résultat de la section de fonctionnement – exercice 2017, à la section de fonctionnement- exercice 2018, soit 123 444,19 €

#### **4- Vote des taux d'imposition 2018**

**Rapporteur : Jérôme MOROGE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**ADOPTE** pour l'année 2018, les mêmes taux pour la taxe d'habitation et les taxes foncières que ceux de l'année 2017.

#### **5- Vote du budget primitif 2018**

**Rapporteur : Jérôme MOROGE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 7 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**APPROUVE** le budget primitif de la commune – exercice 2018 - tel qu'annexé au présent rapport.

#### **6- Attribution des subventions**

**Rapporteur : Jérôme MOROGE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 5 abstentions (Madame Lenoble et Messieurs Coupé, Grandjean, Majdalani et Dufour n'ont pas pris part au vote)

**DECIDE** d'accorder les subventions inscrites au chapitre 65 du budget primitif 2018 détaillées dans la liste.

#### **7- Modification AP / CP pôle sportif**

**Rapporteur : Jérôme MOROGE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 6 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine ». Monsieur Grandjean n'a pas pris part au vote

**APPROUVE** la nouvelle répartition de l'autorisation de programme et de crédits de paiement pour l'opération de construction du pôle sportif telle que présentée ci-dessus.

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif de la collectivité

## **8- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)**

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres, 7 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et le groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**APPROUVE** le rapport adopté par la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) des communes à la Métropole de Lyon lors de sa séance du 15 décembre 2017 tel qu'il demeure annexé sous réserve des observations ci-dessus ;

**DIT** que la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Président de la Métropole de Lyon ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **9- Mise en place du prélèvement automatique pour l'encaissement des recettes relatives aux marchés forains**

**Rapporteur : Mme COMTE**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 3 absentions du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine » et 4 contres du groupe « Pierre-Bé demain »

**DECIDE** la mise en place du prélèvement automatique pour l'encaissement des recettes liées aux marchés forains, et plus spécifiquement les abonnements.

**DIT** que les dépenses sont inscrites au budget primitif 2018.

## **10- Construction d'un pôle sportif – Avenant au marché de maitrise d'œuvre**

**Rapporteur : M. GOLBERY**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 6 contres du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine » et du groupe « Pierre-Bé demain ». Monsieur Grandjean n'a pas pris part au vote.

**AUTORISE** le maire à signer l'avenant au marché de maitrise d'œuvre relative au projet de construction d'un pôle sportif.

**AUTORISE** le maire à lancer les procédures de consultation des entreprises

**PRECISE** que ces dépenses sont et seront imputées sur les crédits prévus au budget 2018 et sur les exercices suivants

**11- Avenant à signer à la convention relative à l'intervention du Centre de Gestion 69 sur les dossiers relatifs à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivité Locales (CNRACL)**

**Rapporteur : Mme MICHAUD**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention relative à l'intervention du CDG 69 sur les dossiers CNRACL et tous les documents s'y rapportant.

**DIT** que les dépenses sont inscrites au budget primitif 2018.

**12- Vente des lots 75/76/77 – Places de stationnement section AL n° 438**

**Rapporteur : Mme DEMOND**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de vendre les lots 75/76/77, section n° AL 438, 21 rue Voltaire (Pierre-Bénite) à la PHARMACIE VOLTAIRE, 21 rue Voltaire 69310 Pierre-Bénite, représentée par Monsieur LECLERC François pour un montant de **8 000 €**, conformément à l'avis des domaines

**AUTORISE** le Maire ou son adjoint à effectuer toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à cette cession.

**DIT** que les recettes sont inscrites au budget 2018

**13- Protocole d'accord transactionnel entre la société JCDECAUX France et la commune de Pierre-Bénite**

**Rapporteur : Mme DEMOND**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**APPROUVE** le protocole d'accord transactionnel entre la société JCDECAUX France et la Commune de Pierre-Bénite.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit protocole transactionnel et toutes les pièces s'y rapportant

**DIT** que les recettes sont prévues au budget 2018

#### **14- Installation d'un système de vidéo protection - Convention**

**Rapporteur** : M. SEBASTIEN

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et République »

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec toute personne physique ou morale, ou ses représentants, propriétaires des meubles et/ou immeubles concernés, qu'ils soient privés ou publics, toute convention et/ou autorisation de passage et d'accès, d'ancrage et/ou de fixation, de tout dispositif et matériel permettant la réalisation de la vidéo, ainsi que tous les documents y afférent.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2018

#### **15- Convention d'objectifs avec les clubs sportifs USMPB Basket et Pierre-Bénite Athlétisme**

**Rapporteur** : M. COUPE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 6 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et République ». Monsieur Grandjean ne prend pas part au vote.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et tous les documents s'y rapportant.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget 2018

### **POLE CULTURE**

#### **16- Mise en place du PASS CULTURE étudiant de la Métropole de Lyon pour le cinéma et le théâtre**

**Rapporteur** : Mme LENOBLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la mise en place du Pass Culture, et tous les documents s'y rapportant.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget 2018

## POLE FAMILLE

### 17- Modification des périmètres scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville

**Rapporteur : M. MAJDALANI**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**APPROUVE** les nouveaux périmètres scolaires applicables aux écoles maternelles et élémentaires de la commune, indiqués dans le tableau de la liste des rues « périmètre scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 ».

**DECIDE** de l'application de ces nouveaux périmètres pour toute nouvelle inscription pour la rentrée scolaire 2018/2019 à compter de la date de démarrage des inscriptions scolaires.

## POLE DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

### 18- Demande de changement de zonage pour la parcelle AC176 et du plafond de la polarité commerciale prévue boulevard de l'Europe

**Rapporteur : M. MAJDALANI**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 2 abstentions du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine » Messieurs Dufour et Grandjean et 5 contres du groupe « Pierre-Bé demain » et Monsieur Javazzo du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**MANDATE** Monsieur le Maire afin qu'il adresse ses nouvelles demandes à la Présidente de la Commission d'enquête.

**DEMANDE** un changement de zonage pour la parcelle AC176 tel que précisé ci-dessus

**DEMANDE** à porter le plafond de la polarité commerciale prévue de part et d'autre du Boulevard de l'Europe pour la portion comprise, côté pair, entre le n°66 et le n°86 et, côté impair, entre le n°63 et 89, de 1000 m<sup>2</sup> à 2000 m<sup>2</sup>, sans modification du contour de la zone concernée.

**DEMANDE** à ce que cette demande de changement soit versée à l'enquête publique

### 19- Enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement : demande d'autorisation présentée par la société SERPOL en vue d'exploiter une plate forme de matériaux inertes et non inertes à Feyzin

**Rapporteur : Mme CLAUZIER**

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 7 abstentions du groupe « Pierre-Bé demain » et du groupe « Divers gauche, laïque et Républicaine »

**REND un AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation présentée par la société SERPOL en vue d'exploiter une plateforme de matériaux inertes et non inertes à Feyzin

**Le Maire lève la séance à 21 h 35**